

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère  
Pôle Santé-environnement

Date : Quimper, le 7 février 2017

**AC PLOUVIEN\_**

**(0130)**

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 19 janvier 2017 à 09h30
<b>Installation</b>		02900171606		par :	P. RIOU LABOCEA PLOUZANE
<b>Point de surveillance</b>	CAP	000052	CAELEN_	Type visite :	RP
<b>Localisation exacte</b>	P	0000000052B	CAPTAGE CAELEN	Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	13,3 °C		25,00		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,60 unitépH				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Plouzané 2901

(120 avenue Alexis de Rochon, Technopôle de Brest-Iroise - CS 10052, 29280 PLOUZANE Tél : 02 98 34 11 00)

Type d'analyse : NO3 (Code SISE : 00187055) Dossier : 170118003214011	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>METABOLITES DES TRIAZINES</b>					
Atrazine déséthyl	0,034 µg/l		2,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Nitrates (en NO3)	38 mg/L		100,00		

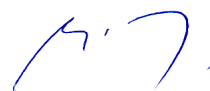
(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00171606)**

Teneur en nitrates conforme à la limite de qualité fixée pour les eaux brutes souterraines utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine. Présence d'atrazine déséthyl à une concentration inférieure à la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l pour les eaux destinées à la consommation humaine en distribution.

Pour le DGARS, et par délégation



Brigitte YVON